

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

28

Nombre de votants :

28

Date de convocation :
15 décembre 2017

Date d'affichage :
28 décembre 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 21 décembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, CERLES (à partir de la question n° 2), DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mme LAFOND (pour les questions n° 1 et 28), M. LAMY, Mmes MACHANEK, MONCEL, MONTFORT, PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 et 28

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Daniel GRENET

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
absent sauf pour les questions n° 1 et 28

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Catherine VILLER

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Marie-Hélène SANNAT

M. Pierrick VERMOREL, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20171221-DELIB171213-DE
Date de télétransmission : 26/12/2017
Date de réception préfecture : 26/12/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 DECEMBRE 2017**

QUESTION N° 13

OBJET : Maréchat : cession de la parcelle BM n° 166

RAPPORTEUR : Pierre CERLES

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 5 décembre 2017

La Commune est propriétaire de la parcelle cadastrée BM n°166, d'une superficie de 147 m2 située 2 rue Michel Servet au Maréchat.

Cette parcelle a été rétrocédée à la Commune en 2013, suite à la dissolution de la SEML qui en était propriétaire. Elle n'a aujourd'hui plus d'utilité pour la Commune, et se trouve enclavée dans la parcelle BL n° 81, propriété de la SCI les Paulownias.

Dans un courrier du 21 septembre 2001, la cession gratuite de cette parcelle au propriétaire de la parcelle BL n° 81 avait été proposée une fois la SEML dissoute. Il s'agit donc aujourd'hui de procéder à cette régularisation par acte notarié, les frais restant à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **céder la parcelle BM n° 166 au propriétaire de la parcelle BL n° 81, à titre gratuit,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 21 décembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL